

UN ENFANT À PARTAGER

Concevoir un bébé et l'élever sans même s'être embrassés, c'est le principe de la coparentalité. Une alternative, pas toujours simple, à l'adoption et au don de sperme.

leur histoire débute comme par un divorce. Ils discutent éducation, garde alternée, allocations familiales, partage de frais, organisation des vacances. Ils ne se sont pourtant jamais aimés ni même embrassés, ils n'ont pas vécu sous le même toit. Ces hommes et ces femmes ont néanmoins le projet de concevoir un bébé ensemble. Ils sont gays, lesbiennes, donneurs de sperme ou femmes célibataires. Ils envisagent la coparentalité.

Sara Coster, mathématicienne établie aux Pays-Bas, a franchi le pas. À 35 ans, elle avait tout, ou presque: un bon job, une jolie maison, plein d'amis... Mais pas de prince charmant avec qui fonder la famille de ses rêves. Or, l'horloge biologique résonnait tel un compte à rebours. Elle passa alors en revue différentes options pour concevoir malgré tout un bébé, voire deux. Un don de sperme? Hors de question que son fils ou sa fille ne connaisse pas son père. L'idée de faire un enfant dans le dos à un mec d'un soir était exclue. Seule alternative valable à ses yeux: la coparentalité, soit avec un ami hétéro, soit avec un couple gay.

"Je trouvais cette formule moins égoïste puisque je ne ferais pas un enfant seule mais en choisissant la ou les bonnes personnes qui pourraient faire en sorte qu'il ne manque de rien, qu'il ait une belle vie", explique Sara. Il n'y avait "plus qu'à" trouver le ou les papas. *"J'ai rencontré plusieurs personnes mais je ne percevais pas suffisamment d'atomes crochus pour fonder une famille. Puis, je suis tombée sur Simon et Luca."* Le "coup de foudre" opère mais tous trois décident de prendre le temps de bien se connaître. Ils rencontrent les amis et la famille de chacun, ils partent même en vacances ensemble! Ils se laissent six mois de réflexion pour se dire oui ou non. Ce fut donc oui.

Un premier garçon prénommé Lorenzo naît en 2005. Au début, Sara éprouve des difficultés à partager son bébé. Elle remet même en cause la coparentalité. Heureusement pour les papas, ses doutes se dissipent. Et un an plus tard, le petit Claudio voit le jour. Les enfants ont donc trois parents et deux maisons. *"Nous formons une même famille en deux foyers,"* poursuit Sara. *"Nous habitons tout près les uns des autres. Les garçons partagent les semaines de chaque côté. Nous sommes ensemble aux anniversaires, aux réunions de parents, aux compétitions de natation... Ou bien nous nous organisons pour qu'au moins un d'entre nous soit présent. Comme dans la plupart des familles."*

TROUVER LE BON

Cette histoire presque parfaite, Sara la raconte dans un livre: *De wens en de vaders* ("Le souhait et des pères"). Elle se mobilise pour la reconnaissance de ce type de famille moins conventionnel dans la société. Et elle tente de favoriser les rencontres entre éventuels futurs coparents: depuis 2013, elle organise des "speeddates". *"Les participants s'inscrivent en précisant leur situation: couple homosexuel, femme seule, donneur de sperme... On leur demande aussi de préciser leur désir d'implication en tant que parent: garde alternée, un week-end sur deux... Ainsi tout est clair dès le départ. Les personnes se rencontrent, discutent mais ne décident rien sur place, elles repartent avec des adresses e-mail."* En deux ans, cinq "speeddates" ont drainé chacun jusqu'à cent personnes. Deux "bébés speeddate" sont déjà nés! *"Je sais que quatre couples au moins se sont choisis et réfléchissent à la conception d'un enfant. Mais je ne reçois pas toujours de feedback."*

En Belgique, le premier "speeddate" a eu lieu en juin 2015. Sara a réuni 36 personnes à Anvers. Edwin et Stefan y ont participé. Ils n'y ont pas trouvé la mère idéale mais ont apprécié les discussions avec des personnes qui vivent une situation semblable à la leur. *"J'ai 37 ans, mon mari 33,"* explique Stefan. *"Nous avons sollicité une adoption il y a six ans. Mais il y a peu de chances que notre demande aboutisse. La plupart des pays refusent l'adoption par des couples gay. En Flandre, entre 15 et 20 enfants sont adoptables chaque année. Mais il faut que la mère accepte que le bébé soit élevé par des parents de même sexe. De plus, la procédure impose que ceux-ci ne résident pas trop près de son domicile ou de son lieu de travail."*

Stefan et Edwin ont songé à la gestation pour autrui. En Belgique, cette pratique est tolérée mais non encouragée. *"Mais c'est très compliqué, très cher et ça pose des questions éthiques,"* poursuit Stefan. *Toutefois, à ➔ ➔ défaut, nous pourrions envisager plus sérieusement cette option."* C'est à la télévision que le couple entend parler des "speeddates" organisés par Sara Coster. Ils s'y sont donc inscrits. *"Nous y avons croisé toutes sortes de situations dont une femme en couple avec un homme qui ne voulait pas d'enfant. Nous, nous cherchions une célibataire ou un couple de lesbiennes. La coparentalité est une bonne formule, au moins l'enfant sait d'où il vient. Mais cela nécessite une bonne affinité entre les parents. Et puis, qu'arrive-t-il si la mère rencontre quelqu'un, ou si le couple de lesbiennes se sépare?"*

Ces questions, Léa, 32 ans, se les pose aussi. Cette célibataire endurcie voit toutes ses copines devenir mamans. Elle rêve elle aussi d'avoir un enfant et angoisse à l'idée de ne pas trouver l'homme de sa vie. Elle se livre sur un forum Internet: *"Cela fait deux ans que l'idée de faire un bébé autrement m'est venue. Je me dis que l'amour, je peux encore le trouver à 40 ou 50 ans. Pour un enfant par contre, le temps est compté. J'opterais pour une coparentalité avec un homme célibataire ou homosexuel. La présence d'un père aimant est très importante pour moi. Maintenant, il faut le trouver!"* Le moyen le plus rapide est bien sûr le Net, plusieurs sites mettent en relation d'éventuels futurs coparents.

DUR DE PARTAGER

Martine Gross, ingénieur de recherche en sciences sociales au CNRS, a consacré plusieurs ouvrages à l'homoparentalité, dont *Fonder une famille monoparentale* (Éditions J'ai Lu) et *Choisir la paternité gay* (Eras). *"J'ai rencontré une quinzaine de personnes en situation de coparentalité, sur base d'un appel à témoins. Celles qui m'ont répondu connaissaient des difficultés. Avant de concevoir l'enfant, les mères se disent toujours prêtes à le partager. Mais après la naissance, certaines réalisent que c'est plus difficile que prévu. Surtout lorsque l'allaitement se prolonge. Des femmes qui optent pour la coparentalité veulent en fait juste offrir des origines à leur enfant, mais pas un père au quotidien. Elles souhaitent avant tout désigner un géniteur à leur bébé mais ne désirent pas réellement partager son éducation. Or, dans les témoignages que j'ai recueillis, beaucoup d'hommes sont demandeurs d'une implication dans la vie de leur*

progéniture, plus qu'un week-end sur deux et la moitié des vacances. Face au revirement de situation de la mère, ils se sentent floués et la paranoïa s'instaure des deux côtés. Certaines situations atterrissent devant le tribunal."

La précipitation peut aussi conduire à des mésententes. *"À 38 ans, les lesbiennes sont pressées de concevoir un enfant. Comme les hommes, elles ont parfois mis du temps à assumer leur homosexualité, à savoir si elles voulaient devenir parents, et si oui, comment. Le désir d'enfant est tel que chacun idéalise l'autre, le considère trop vite comme le parent idéal. Dans l'aveuglement, on ne voit pas les défauts. Toutefois, ce n'est pas propre à la coparentalité: n'importe quel couple peut aussi se rencontrer et faire un enfant sur des bases irrationnelles."*

Jacques Marquet, sociologue et anthropologue à l'UCL, souligne que la coparentalité reste un modèle en rupture par rapport aux concepts familiaux traditionnels bien ancrés dans notre société. *"Beaucoup gardent en tête que les enfants doivent être le fruit de l'amour entre deux personnes qui portent un même projet. Mais là, plus de deux personnes sont impliquées. Cette formule reste pour la plupart encore difficile à accepter."* Mais les mœurs évoluent.

Il y a plus de trente ou quarante ans, les enfants hors mariage et les divorces n'étaient pas spécialement bien vus. Tandis qu'aujourd'hui, les familles monoparentales ou recomposées ne surprennent plus grand monde. *"Notre société a longtemps masqué les situations qui s'égarèrent. Désormais, on estime plus légitime que l'enfant connaisse son histoire. La question des origines est même particulièrement valorisée. Mieux vaut savoir d'où l'on vient que d'ignorer un passé ou de baser une vie sur un mensonge."*

**AU MOINS L'ENFANT SAIT
D'OÙ IL VIENT.**

✘ Anne-Cécile Huwart